

# Evaluation de l'expérimentation des dispositifs régionaux Act'e Dispositifs de rénovation énergétique de l'habitat privé mise en place par des territoires lauréats

### 1- CONTEXTE

La région Nouvelle-Aquitaine et la Direction Régionale de l'Ademe soutiennent la création des dispositifs expérimentaux locaux de rénovation énergétique des logements privés, dispositifs ACT'e. Ces expérimentations visent à :

- ✓ tester des solutions permettant d'accélérer le rythme annuel de rénovation ;
- ✓ répondre aux orientations du PREH par l'accompagnement des ménages pour faciliter leur prise de décision et les orienter vers des travaux de rénovation lourde,
- ✓ améliorer le financement de rénovation énergétique et professionnaliser la filière pour maîtriser ses coûts et sa qualité.

Ils sont tenus d'atteindre, par année d'exercice, des objectifs chiffrés en matière de logements rénovés. Ils ont aussi à faire preuve de leur efficacité pour dépasser la phase expérimentale à l'issue des 3 ans et de servir de modèle en vue d'une massification de ce dispositif sur d'autres territoires.

Pour procéder à un suivi-évaluation des territoires lauréats une mission d'évaluation a été confiée par la nouvelle région et la Direction Régionale de l'Ademe, à l'Ifrée et l'AREC depuis avril 2015.

## 2- OBJECTIFS

L'évaluation est à la fois un outil :

- de mesure des résultats, impacts générés par la plate-forme, à différentes temporalités.
- pédagogique, offrant l'occasion à une pluralité d'acteurs de partager une même problématique, œuvrer en collectif pour améliorer les réponses et inscrire leurs actions dans la durée, à l'échelle d'un territoire. Il s'agit de :
  - Mobiliser le porteur du projet, les acteurs concernés, les bénéficiaires finaux, le territoire dans une démarche d'amélioration continue des résultats et du processus. Créer des espaces de dialogue privilégiés, venant enrichir la prise de décisions.
  - Rendre explicite les changements collectifs réalisés dans le cadre de la plate-forme et à l'échelle du territoire, pour les inscrire dans la durée.

Un partenariat entre AREC-Ifrée est établi. En effet, de par leurs compétences respectives, ils sont en mesure de conduire l'évaluation dans ce double objectif, de mesure et pédagogique.

# Cinq objets d'évaluation

- 1. La gouvernance de la plate-forme.
- 2. La stimulation de la demande du côté des particuliers.
- 3. La structuration de l'offre des professionnels.
- 4. La stimulation de l'offre de financement.
- 5. La pérennité du dispositif et sa potentielle transférabilité vers d'autres territoires.

# Trois modalités d'évaluation du processus et des résultats sur les 3 ans d'expérimentation

- Le suivi annuel (2015, 2016 et 2017): bénéficier d'une lecture de l'activité annuelle des platesformes. S'appuyer sur des outils de saisies existants, comme l'outil « contact EIE », et veiller à la faisabilité du transfert de ces données quantitatives vers le dispositif d'évaluation.
- 2. L'évaluation à mi-parcours (2016): prendre du recul par rapport au suivi annuel, identifier des indicateurs clefs pour évaluer l'efficacité, l'efficience, la pertinence et la cohérence d'une action par rapport aux objectifs initiaux, la configuration du territoire et les besoins des destinataires

- finaux. S'ajoute à cette évaluation quantitative une évaluation qualitative des plateformes, du processus et des actions conduites.
- 3. **Une évaluation en fin de projet (2017-2018)** : l'objectif est d'analyser les résultats finaux et la plate-forme sur les 3 ans d'expérimentation, en vue du transfert de l'expérience sur d'autres territoires, mais également du maintien et suivi, dans la durée, des changements réalisés.

Ces trois modalités d'évaluation sont proposées pour chaque dispositif avec un tronc commun et une modulation en fonction des spécificités et objectifs de chacune. Cette modulation exige un temps de travail, préalable, en co-construction avec chaque porteur de projet, qui constitue la 1<sup>ère</sup> étape de travail.

#### 3- REALISATION

En 2015, la première phase de travail consiste à co-définir le référentiel d'évaluation avec l'Ademe, la Région Poitou-Charentes et les territoires lauréats.

En 2016, il s'agit de procéder au suivi annuel de la première année d'activité des dispositifs Act'e, pour ensuite, préparer l'évaluation à mi-parcours. Celle-ci permet d'identifier les points à améliorer pour ajuster le dispositif au regard des objectifs fixés. Il est proposé de réaliser ces ajustements de manière participative, avec les personnes concernées pour une meilleure adéquation de l'analyse et des réponses.

Pour que cette évaluation à mi-parcours apporte une réelle plus-value au suivi annuel, il est proposé que cette évaluation porte **essentiellement sur la gouvernance** du dispositif mis en place. Aussi, une attention particulière sera portée sur les modalités de fonctionnement et d'animation mises en place.

## L'évaluation à mi-parcours se décline en :

# Une phase d'expression

Elle consiste à recueillir des données qualitatives auprès des acteurs impliqués et concernés par le dispositif Act'e, et ce sur les 4 territoires (Pays des 6 vallées, réseau 79, lle d'Oléron, Pays Châtelleraudais). Des entretiens collectifs sont privilégiés par catégories d'acteurs afin d'engager un réel dialogue entre les personnes. A destination des ménages, réalisation de 10 entretiens téléphoniques afin de recueillir leur perception du service rendu.

En parallèle, l'AREC réalise un point d'étape chiffré et actualisé sur l'avancée de chaque dispositif.

### Une phase d'analyse

Suite aux entretiens, l'Ifrée produit un travail d'analyse et d'écriture, donnant lieu à un livrable.

#### Une phase de restitution

L'Ifrée et l'AREC interviennent dans les instances de pilotage pour restituer les résultats finaux de l'évaluation. Ils proposent une lecture du dispositif à partir de paroles d'acteurs du territoire. La restitution se veut, également, la plus participative possible pour permettre aux décideurs de se saisir des résultats et de co-réfléchir aux ajustements à réaliser.

#### Une synthèse des 4 évaluations

Une réunion se déroule en janvier 2017 à Niort pour présenter aux territoires concernés une synthèse des 4 évaluations à mi-parcours réalisées en 2016.

Objectif : identifier les questions, les chantiers communs pour lesquels ils seraient susceptibles d'engager une réflexion et une recherche d'alternatives communes, en appui avec l'Ademe et la Région.

En 2017, l'évaluation sur un 5<sup>e</sup> territoire (Grand Poitiers) conforte les constats mis en avant ainsi que les propositions de sujets à mettre en discussion entre les dispositifs Act'e, l'Ademe et la Région.